



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Direction Générale de l'Office National de l'Aviation Civile condamne avec la plus grande fermeté les actes de sabotage récemment perpétrés contre ses installations de communication situées dans la commune de Kenscoff.

Elle tient à rassurer l'ensemble des usagers et passagers que ces incidents n'ont entraîné qu'une perturbation mineure du trafic aérien. Des mesures d'atténuation ont été immédiatement mises en œuvre afin de garantir la continuité et la sécurité des opérations aériennes sur l'ensemble du territoire national.

Des dispositions sont en cours afin d'assurer, dans les meilleurs délais, le rétablissement optimal des services affectés

FIN